



Le projet de déploiement de la fibre optique en Bretagne est unique. Sur la zone publique (90% du territoire régional), 100% des foyers et entreprises seront éligibles à cette technologie d'ici la fin 2026.

Afin de garantir l'égalité entre chaque Bretonne et chaque Breton situés sur la zone de Mégalis Bretagne, un nouveau défi technique s'offre à nous pour cette année. En effet, depuis octobre dernier, nous menons une expérimentation sur l'île de Molène afin de savoir si une solution technique existe pour déployer la fibre et permettre aux habitants de l'île de bénéficier d'un accès très haut débit internet.

Le déploiement d'un câble sous-marin entre le continent et les îles de Ouessant, Molène, Sein, Houat et Hoëdic étant complexe tant sur les plans technique qu'économique, nous avons décidé de tester une liaison hertzienne. Comme vous le verrez à la lecture de ce nouveau numéro, cette expérimentation fonctionne et permettra aux îliens concernés de bénéficier d'un accès internet très haut débit équivalent à celui du continent. C'est une excellente nouvelle pour les habitants de ces îles, surtout dans la perspective de fermeture du réseau cuivre annoncée par Orange.

Concernant les îles de Batz et Bréhat*, leur proximité avec le continent permet, au contraire des autres îles, le déploiement d'un câble sous-marin. Les études préalables au déploiement ont débuté et les premiers travaux devraient être réalisés d'ici le début de l'été.

Comme vous le voyez, le chantier avance vite, et bien. La fin du déploiement approche. Nous pouvons être fiers collectivement du travail déjà accompli.

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne,
Président de Mégalis Bretagne

**Le déploiement de la fibre optique sur Belle-Ile-en-Mer est assuré par Mégalis Bretagne ; sur Groix par Orange ; et sur l'île aux Moines et l'île d'Arz par Rev@*

Déploiement de la fibre optique sur les îles : expérimentation à Molène



Mégalis Bretagne mène actuellement un projet à Molène qui vise à tester la possibilité de desservir sur l'île les logements en fibre optique et d'utiliser une collecte hertzienne entre l'île et le continent.

Ce projet vise à rendre le très haut débit accessible à tous les Bretons, y compris sur les îles les plus éloignées et complexes à raccorder par des moyens traditionnels.

La mise en place de cette expérimentation vise à tester en situation réelle une collecte hertzienne activée entre l'île de Molène et le continent. Le déploiement des réseaux de transport et de distribution via la fibre optique sera quant à lui similaire à ce qui est réalisé ailleurs dans la région.

Le but était de démontrer la faisabilité du projet avec un niveau de service et de qualité suffisants afin d'assurer une continuité technologique à tous les administrés de la région.

Elle a d'ores et déjà permis d'obtenir l'adhésion de deux fournisseurs d'accès internet grand public, permettant de tester leurs services dans les mêmes conditions que sur le continent. Elle a également permis de tirer un bilan technique et économique de l'expérimentation globalement positif.

Plus d'information sur www.megalis.bretagne.bzh

SUIVRE LES DÉPLOIEMENTS

État d'avancement

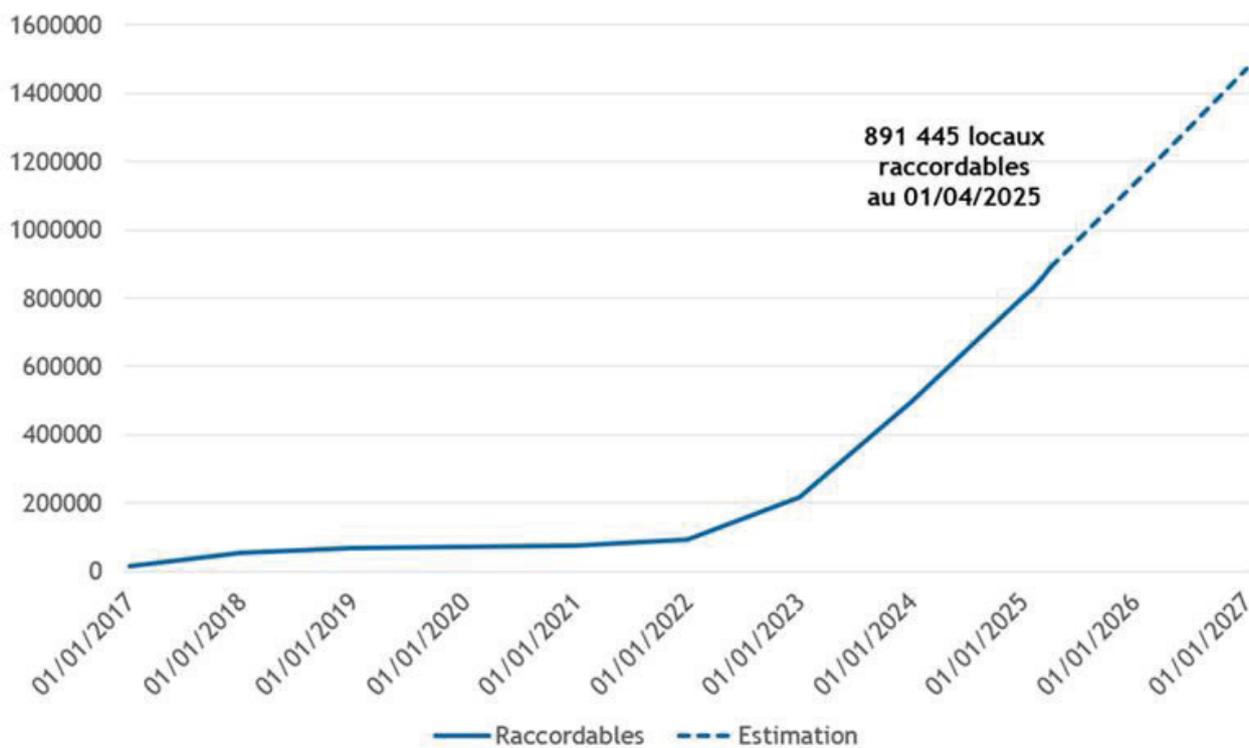
En 2024, 304 000 nouveaux locaux éligibles à la fibre optique

Les travaux de la première phase sont désormais tous terminés. 300 000 nouveaux locaux (foyers, entreprises, sites publics) ont été rendus raccordables en 2024, c'est-à-dire éligibles à la fibre optique ; portant le nombre de raccordables sur le réseau public régional à 800 411. C'est une augmentation de plus de 60% par rapport à l'année 2023, confirmant l'accélération du déploiement de la fibre optique.

Parmi ces 800 411 locaux éligibles, 378 599 étaient déjà raccordés effectivement à la fibre optique, traduisant le succès commercial du réseau public régional avec un taux de pénétration de 47%, en hausse malgré les livraisons nombreuses de nouveaux locaux éligibles.

Un premier trimestre 2025 record

Le premier trimestre 2025 a été marqué par de très bons chiffres de déploiement. En trois mois, plus de 90 000 foyers et entreprises ont été rendus éligibles.



Webinaire

Chaque mois, les équipes du Syndicat mixte, en collaboration avec celles de THD Bretagne, l'exploitant du réseau, organisent un webinaire à destination des communes concernées par une prochaine ouverture commerciale. Celui-ci a pour objectif de présenter très concrètement aux agents et élus municipaux le déploiement de la fibre et les modalités pratiques du raccordement. Si vous souhaitez y participer, veuillez nous contacter via : communication@megalis.bretagne.bzh

Rappel des acteurs du projet BTHD

Comme partout ailleurs en France, le déploiement de la fibre optique en Bretagne en dehors des villes où les opérateurs déploient fait appel à un ensemble d'acteurs. Voici un rappel :

- Mégalis Bretagne, syndicat mixte, maître d'ouvrage et représente les collectivités bretonnes pour la construction et l'exploitation du réseau.
- La construction du réseau (Phases 2 et 3) a été confiée, par Mégalis Bretagne, au groupement Axione – Bouygues Energies & Services, deux filiales du groupe Bouygues Construction.
- Une fois le réseau construit et réceptionné par Mégalis, il est confié à THD Bretagne, filiale d'Orange Concessions, pour exploitation et commercialisation dans le cadre d'une délégation de service public.
- Les fournisseurs d'accès à internet FAI : Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR... louent le réseau à THD Bretagne et proposent des contrats à vos administrés.

Ainsi, en cas de problème, de panne ou d'échec de raccordement, les habitants doivent s'adresser au FAI avec lequel ils ont contractualisé. Si le problème provient de l'installation sur le domaine privé, c'est au propriétaire de faire les réparations. Si le problème provient du réseau sur le domaine public (casse de poteaux, rupture de câble, infrastructures défectueuses, etc.), c'est à l'opérateur de signaler le problème à THD Bretagne, l'exploitant du réseau, pour intervention. Voici le contact de THD Bretagne : thd.bzh/contact et 02.97.40.02.55.

Comment raccorder à la fibre optique une maison neuve ou une rénovation ?

Comme pour l'eau et l'électricité, il est nécessaire de demander sa viabilisation télécom pour pouvoir bénéficier de la fibre optique lorsque l'on rentre dans sa maison neuve (ou rénovée). Comment se passe le processus avec l'arrivée de la fibre optique ?

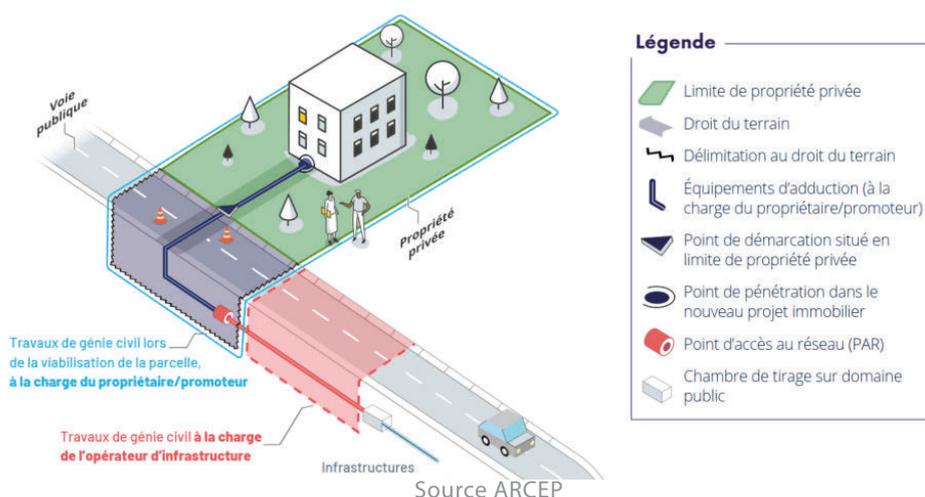
La viabilisation télécom, appelée aussi travaux d'adduction, engendre le plus souvent des travaux de génie civil, qui viendront créer un passage en souterrain pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau de fibre optique installé sur le domaine public. Ces travaux sont encadrés par l'article L. 332-15 du code de l'urbanisme.

Les travaux à réaliser sont à la charge des demandeurs sur leur domaine privé mais également au droit de leur terrain*. Le reste des travaux est pris en charge par THD Bretagne, l'exploitant du réseau.

Afin de réaliser ces travaux, il faut impérativement et le plus tôt possible contacter un bureau d'études d'accompagnement Télécom qui vous proposera une prestation d'accompagnement tout au long du processus. Une liste non-exhaustive de prestataires est disponible sur le site de THD Bretagne (thd.bzh/constructions).

Une plaquette est en cours de fabrication et vous sera bientôt distribuée.

* partie de la voie publique qui est dans le prolongement du terrain privé



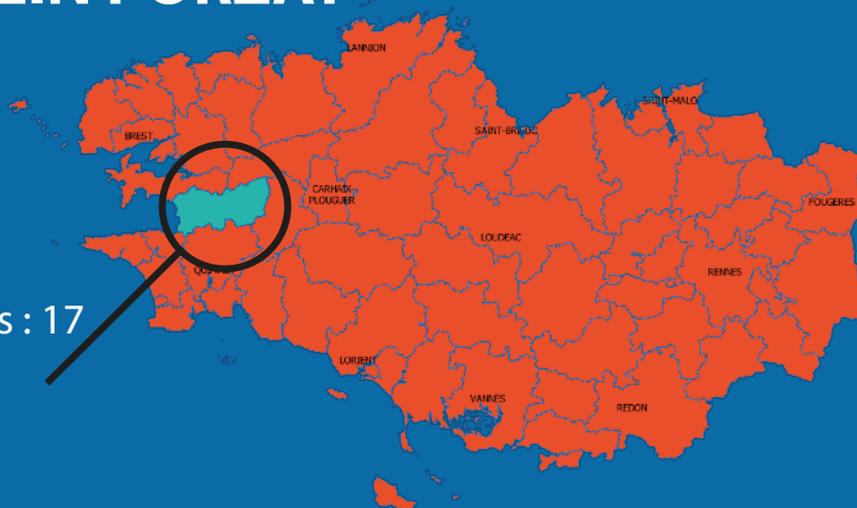
ZOOM SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLEYBEN CHATEAULIN PORZAY

Fiche d'identité

Président : Gaëlle Nicolas

Nombre d'habitants : 23 660

Nombre de communes membres : 17



Entretien avec Gilles Salaün

- *Maire de Saint-Coulitz*
- *Vice-Président de la communauté de communes en charge des des travaux, de l'énergie et du numérique*



Quel a été l'impact de l'arrivée de la fibre optique dans les communes de votre territoire ?

L'arrivée de la fibre optique sur le territoire de la communauté de communes Pleyben Chateaulin Porzay a d'abord été un confort plus important pour la connexion à internet, grâce au très haut débit montant et descendant permis par cette technologie.

C'est également un réel apport pour les habitants qui sont loin des centraux téléphoniques, ce qui est très courant en milieu rural. En effet, le réseau ADSL est sensible à la distance parcourue.

C'est également une plus-value pour le tissu économique local. Les entreprises nous sollicitaient régulièrement pour avoir de meilleurs débits. Elles ont désormais un très bon outil pour se développer.

Il n'y a enfin pas de remontée de foudre par la fibre optique.

Avez-vous des projets spécifiques une fois que le réseau sera totalement construit ?

Nous avons effectivement plusieurs projets au sein de le Communauté de communes une fois que le réseau sera définitivement installé.

La première est que nous allons retoucher à l'ensemble des installations informatiques de la collectivité. Nous allons également revoir le dispositif téléphonique.

L'idée est d'avoir des installations performantes afin de pouvoir répondre aux enjeux actuels, tels que la sécurité informatique, la sauvegarde des données sur des serveurs et la gestion des appels afin d'améliorer la relation à nos concitoyens.